



IDI est un fournisseur agréé de l'International Association for Orthodontics (IAO). Les programmes d'orthodontie de l'IDI répondent aux normes et standards de qualité de l'éducation continue de l'IAO. Les heures et crédits des cours IDI sont donc reconnus pour le IAO Tier Advancement.



Spark Academy : comment simplifier vos traitements par aligneurs avec des protocoles mini-vis spécifiques

Découvrez avec le Dr. Ellouze les meilleurs protocoles aligneurs Spark / mini-vis



Cours impliquant des ateliers « Hands-on »

Objectifs éducationnels



Les mini-vis apportent une simplification indiscutable dans les traitements par aligneurs. Elle permettent de dépasser les limitations inhérentes à la biomécanique particulière de cette méthode et de simplifier des situations complexes.

Cette session, destinée aux praticiens expérimentés, vous permettra de découvrir les protocoles aligneurs/mini-vis les plus récents et de maîtriser les stratégies les plus avancées pour gagner en autonomie et pour aborder les cas les plus complexes en toute sérénité.

Contenu



PLAN DU COURS

- Comprendre les bases biomécaniques des mini-vis.
- Sites de placements :
 - Débuter avec les mini-vis
 - Niveau avancé
- Spark : système d'aligneurs transparents
 - Débuter avec Spark !
 - Le logiciel "Approver" : maîtriser l'interface Approver
 - La biomécanique des aligneurs
 - Les protocoles
 - QCM

LES PROTOCOLES ALIGNEURS/MINI-VIS

- Des protocoles pour chaque malocclusion
- Du plus simple au plus complexe
- Obtenir le meilleur résultat possible pour chaque patient

LES OBJECTIFS DU COURS

- Se familiariser avec le logiciel Spark
- Maîtriser la biomécanique et les sites de placement des mini-vis
- Apprendre à repousser les limites des traitements par aligneurs en les hissant à leur plus haut niveau d'efficacité

À qui s'adresse cette formation ?



À tous les dentistes, et leur équipe impliquée, offrant des services d'orthodontie et désirant optimiser leurs protocoles de traitement avec aligneurs.

Dates

26-27 mai 2023

Lieu

Institut dentaire international (IDI) au Quartier DIX30
6000, boul. de Rome, suite 210, Brossard (QC) J4Y 0B6 (stationnement intérieur gratuit)

Conférencier



Skander Ellouze
DMD

Docteur en médecine dentaire en 1981 (Monastir -Tunisie). Spécialiste en Orthodontie C.E.C.S.M.O (Bordeaux en 1986. Diplôme universitaire d'Orthodontie Linguale Paris V. Conférencier international sur les systèmes autoligaturants passifs, l'orthodontie linguale et l'ancrage squelettique. Auteur de nombreux articles et études cliniques. Attaché d'enseignement au service d'orthodontie de la faculté de Bordeaux. Membre actif de l'E.S.L.O., du G.R.E.A.T. et du C.E.O. Profession libérale à Tunis depuis 1990.

Divulgateur aux participants : Il n'existe aucune relation financière pertinente entre cet(ces) enseignant(s) de cette activité de formation continue susceptible de créer des conflits d'intérêts.

Unités de formation continue (FC)

Dentiste : 16 Unités FC (théorie : 12 heures / pratique : 2 heures)

Hygiéniste : 14 Unités FC (théorie : 12 heures / pratique : 2 heures)

Pour tous les dentistes membres de l'ODQ, la politique de formation continue prévoit que chaque heure de formation théorique procure 1 unité FC, et que chaque heure de formation pratique « hands-on » procure 2 unités FC. Pour les hygiénistes dentaires membres de l'OHDQ, la politique de formation continue fonctionne en heures d'activité de formation, que ce soit théorique ou pratique.

Horaire

Vendredi : 8 h 30 à 16 h 30 – Cours (dîner libre)

Samedi : 8 h 30 à 16 h 30 – Cours et ateliers/participation (dîner libre)

Coûts*

Dentiste : 2 995 \$

Hygiéniste : 895 \$

Contactez-nous ou consultez notre site d'inscription en ligne pour connaître nos diverses modalités de paiement et/ou mensualités.

* Plus taxes applicables. Un dépôt par carte de crédit est exigible à titre de confirmation, le solde étant requis au plus tard 14 jours avant le début de la formation (sauf si vous vous inscrivez dans les 30 jours précédents le début de la première journée de la formation). Le contenu du programme peut être modifié sans préavis. Un remboursement ou une note de crédit sera possible si une annulation écrite parvient à nos bureaux 21 jours avant le début de la formation. Notez toutefois que des frais administratifs de 10 % du prix original non escompté de la formation seront retenus (et les rabais de quantité et/ou gratuits associés seront réajustés), non remboursable, mais transférable sur une nouvelle transaction dans le programme en cours sur une ou plusieurs formations/services de consultation. Advenant une somme résiduelle, prévoir sa perte si non utilisée. Les places étant limitées, aucun remboursement ni note de crédit ne seront accordés sur une annulation formulée moins de 21 jours avant le début de la formation.

